

Le 26 janvier 2006

LE GOUVERNEMENT MCGUINITY INVESTIT DANS LES INFIRMIÈRES

Le financement annoncé aujourd'hui fait partie d'une stratégie qui vise à stabiliser la profession d'infirmière, en plus de signaler clairement aux hôpitaux et aux infirmières que le gouvernement s'engage à faire de l'Ontario le meilleur endroit où travailler.

La somme de 40 millions de dollars sera détenue dans un fonds en fiducie et administrée par un comité de gestion constitué de représentants de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario, de l'Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario et de l'Association des infirmières auxiliaires autorisées de l'Ontario. Les hôpitaux intéressés à recevoir un financement par l'entremise de cette initiative seront soumis à un processus de demande mis en place par le comité de gestion. Le comité de gestion utilisera les principes suivants pour guider les hôpitaux dans leurs décisions :

- tant les infirmières auxiliaires autorisées que les infirmières autorisées bénéficieront de ce fonds;
- les infirmières auront la chance d'accroître leurs connaissances et d'augmenter leur formation de façon à pouvoir travailler dans d'autres secteurs cliniques ou rôles infirmiers au sein même de l'hôpital où il y a des postes vacants;
- les salaires et les avantages sociaux des infirmières seront remboursés pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois si elles se recyclent pour occuper un poste futur;
- les hôpitaux consacreront du temps à l'orientation pour les infirmières qui changent de lieu de travail afin d'occuper des postes vacants;
- l'éducation ou la formation donnée aux infirmières pour leur permettre d'occuper des postes futurs qui exigent des compétences et une formation supplémentaires;
- les hôpitaux devront rendre des comptes et démontrer que le financement a bien servi aux fins prévues.

Investir dans les infirmières de l'Ontario

Le financement annoncé aujourd'hui s'ajoute aux 186 millions de dollars déjà investis depuis 2003 afin d'améliorer l'accès à des soins infirmiers de qualité dans les hôpitaux, pour tous les Ontariens et Ontariennes. Ce financement fait partie de l'engagement du gouvernement à l'égard de la Stratégie ontarienne pour les soins infirmiers, laquelle vise à améliorer l'accès au travail à plein temps et les conditions de travail des infirmières dans les hôpitaux de l'Ontario. Ces investissements effectués précédemment incluent :

- 25 millions de dollars fournis annuellement à 33 hôpitaux (qui ont des budgets d'exploitation de plus de 100 millions de dollars) afin d'engager de nouvelles infirmières à plein temps et de convertir des infirmières employées sur une base occasionnelle et à temps partiel en employées à plein temps - 664 nouveaux postes à plein temps en soins infirmiers ont été créés grâce à cet investissement;

- 25 millions de dollars fournis annuellement au reste des hôpitaux de la province (qui ont des budgets d'exploitation de moins de 100 millions de dollars) afin de créer des postes à plein temps en soins infirmiers - 538 nouveaux postes à plein temps ont été créés grâce à cet investissement;
- 25 millions de dollars dans un financement non récurrent aux hôpitaux pour améliorer le milieu de travail des infirmières grâce à de meilleures fournitures et équipements ainsi que l'augmentation des possibilités éducatives et professionnelles;
- 30,4 millions de dollars pour soutenir les nouveaux diplômés en soins infirmiers qui intègrent le milieu du travail en créant des postes temporaires à plein temps dans les hôpitaux et les maisons de soins de longue durée;
- 34 millions de dollars pour un programme de rétention qui vise à retenir les infirmières en fin de carrière au sein de la profession, afin d'utiliser leurs compétences et leur expérience à l'avantage du système de santé;
- 14 millions de dollars dans un financement non récurrent pour l'achat d'équipement hospitalier moderne comme des lève-malade, des lits électriques et des avertisseurs de sécurité pour améliorer la sécurité des patients et les conditions de travail des infirmières;
- 20 millions de dollars pour obtenir de l'équipement de simulation clinique (mannequins anatomiques) qui permet aux infirmières d'acquérir une expérience clinique grâce à des simulations lors de leur formation de premier cycle;
- 1,4 million de dollars annuellement pour créer des relations de mentorat entre des infirmières expérimentées et des infirmières nouvellement engagée ou moins expérimentées;
- 11,4 millions de dollars dans un financement non récurrent pour aider les hôpitaux qui passent à l'équipement médical sécuritaire, notamment les instruments médicaux de sécurité.

-30-

Renseignements :

Médias :

David Spencer
Bureau du ministre
416 327-4320

David Jensen
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
416 314-6197

Public : 416 327-4327 ou 1 800 268-1154

Ce communiqué et d'autres documents médiatiques, notamment des articles généraux et des audioclips, sur d'autres sujets sont affichés dans la section Médias d'information de notre site Web à :
<http://www.health.gov.on.ca>.

English version also available.